



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU PIN Animaux de Compagnie – NAC -
Centre d'Activité du Pin – 20 Avenue du Pin – 49070 Beaucouzé-Angers –tél : 02.41.22.00.33

□ **Dr Philippe BENOITON**

CHATON

VERMIFUGE (prévention et traitement de ses parasites internes) :

Votre compagnon doit être vermifugé régulièrement avec un produit efficace et de qualité qui doit être dosé en **fonction de son poids**. Vermifuger tous les 15 jours dès l'âge de 15 jours, puis tous les mois de l'âge de 2 mois à 1 an et tous les 3 mois à l'âge adulte. **Alterner** les produits utilisés : pâtes orales
Préférer la qualité des produits en clinique vétérinaire.

ALIMENTATION :

La qualité de l'alimentation que vous proposez à votre compagnon est primordiale pour permettre à votre chaton de maintenir son organisme en pleine forme le plus longtemps possible, selon son âge et ses besoins. Les carnivores ont des besoins différents des nôtres (nous sommes des omnivores), il leur faut un aliment adapté à leur état, toujours le même (toute variation est souvent mal supportée par le système digestif). Nous vous proposons la marque **Hill's Science Plan Vetessentials Kitten** pour ses qualités reconnues, sous forme de croquettes adaptées à ses besoins croissants.

Présentez à votre chat la ration de **croquettes** calculée en fonction de son poids pour 24h. Votre chat préférera venir grignoter 15 à 20 fois par jour, pour son équilibre digestif et psychologique ! Il s'amusera même si vous séparez la ration dans des petites soucoupes placées dans la maison à des endroits pouvant changer. S'il vit avec un chien sa gamelle sera disposée en hauteur.

HYGIENE DES OREILLES (CéruLytic) :

Un nettoyage régulier de ses oreilles avec un produit adapté est nécessaire pour une bonne hygiène et une prévention efficace des otites. A l'aide de papier ménage imbibé de produit, nettoyer les oreilles régulièrement tous les 15 jours. Si 15 jours après un nettoyage ses oreilles vous paraissent très sales quelques jours plus tard, venez nous consulter.

HYGIENE DE LA PEAU ET DU POIL(Séboderm) :

Pour le confort et la propreté en plus d'un brossage régulier, **des shampooings** peuvent être donnés au moins une fois par mois avec un produit adapté qui respecte son pelage et l'équilibre de sa peau. Un apprentissage lorsqu'ils sont petits est souvent nécessaire. Après avoir mouillé le corps entièrement, répartir le shampooing et masser, laisser agir 5 à 10 minutes puis rincer. Il existe en complément un produit de rinçage qui peut améliorer l'état des poils et le démêlage (**Humiderm**).

PREVENTION ET TRAITEMENT DES PARASITES EXTERNES (Stronghold, Program) :

La présence de puces ou de tiques peut engendrer des problèmes dermatologiques graves et parfois transmettre des maladies. Une application de **Advantage** (pipette antipuce), **Stronghold** (antiparasitaire externe et interne) **tous les mois** est nécessaire, au moins du mois de mai au mois d'octobre. Les pipettes ne doivent pas être appliquées sur la peau pendant les 2 jours qui précèdent et les 2 jours qui suivent un bain ou un shampooing. **Program** est utilisable en injection tous les 6 mois.

Nous vous rappelons que l'identification est devenue obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012 pour tous les chats, une simple injection suffit. Cela permet de retrouver les fugueurs plus rapidement. Nous recommandons la stérilisation.

Votre Vétérinaire Votre Meilleur Conseiller

MEDECINE-CHIRURGIE-RADIOLOGIE-BIOLOGIE-HOSPITALISATION-E.C.G.-ECHOGRAPHIE-PHYTOTHERAPIE

Sur rendez-vous 9H00 à 12H30 et 14 H00 à 19H00 –du lundi matin au samedi matin – URGENCES 24H/24 – Tél. 02.41.22.00.33

Site internet : <https://www.cliniqueveterinairedupin.com>

e-mail : contact@cliniqueveterinairedupin.com ou philippebenoiton@cliniqueveterinairedupin.com

S.E.L.A.R.L. de Vétérinaires du Pin – N°SIRET : 494423098 00016